

Demande d'aide individuelle pour les études musicales

Ce formulaire est destiné uniquement aux élèves âgés jusqu'à 20 ans révolus (25 ans pour les jeunes en formation) et domiciliés à Belmont-sur-Lausanne.

Référence réglementaire : Directive communale sur le subventionnement des études musicales

Elève

Nom : Prénom :
Adresse :
NPA : Localité :
Date de naissance :
Ecole de musique : Instrument joué :
Coût semestriel :

Parent 1 (ou représentant légal)

Nom : Prénom :
Lien avec l'enfant :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :
NPA : Localité :
Portable : E-mail :

Parent 2 (ou représentant légal)

Nom : Prénom :
Lien avec l'enfant :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :
NPA : Localité :
Portable : E-mail :

Autre.s enfant.s à charge

Prénom	Date de naissance	Inscrit dans une école de musique (nom)
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		

Versement auprès de

Titulaire du compte :

Compte IBAN/postal :

Nom de la banque :

Documents à joindre obligatoirement à la demande

- Attestation de fréquentation de l'école de musique
- Facture acquittée de l'école de musique
- Décision de taxation fiscale la plus récente de tous les membres du ménage (concubin compris)

Lu et approuvé le :

Signature·s :

* Le nom et le prénom du parent ou du représentant légal feront office de signature valide

Documents à retourner à la Direction de la Jeunesse et des Affaires Sociales**Courriel :** djas@belmont.ch**Guichet ou par écrit :** Administration communale, DJAS, route d'Arnier 2, 1092 BelmontEn cas de questions, contactez la Direction de la Jeunesse et des Affaires Sociales (DJAS) au **021 721 17 21**.